

Date: 2024-05-09

1000256270 Exhibit Touring promotion/ Promotion de la tournée de l'exposition

Responses to the Supplier Questions/ Réponses aux questions des fournisseurs :

Q1 :

Avez-vous des coûts estimatifs de l'assurance pour l'exposition? Dans l'affirmative, quel est le montant à assurer? Il est difficile d'avoir une idée sans savoir ce qu'il y a dans les caisses ou ce que sont les éléments individuels de l'exposition.

Réponse :

Les coûts estimatifs de l'assurance pour l'exposition sont fondés sur une valeur de remplacement de 10 000 \$ pour chaque exemplaire de l'exposition.

Q1:

Do you have an estimated insurance evaluation for the exhibition? If so, what is the amount that needs to be insured? This is difficult to know if I do not know what is in the crates or what the individual components of the exhibit consist of.,

Answer: The estimated insurance evaluation for the exhibition is based on a replacement value of \$10,000 for each exhibit.

Q2:

Il semble que la clause 4.1.2 se nommant « Évaluation financière » ne se trouve pas dans l'appel d'offre. Porte-t-elle une autre appellation ou numérotation? Si oui, pouvez-vous nous indiquer la page de la clause ?

L'article « 7.6 - Paiement, de la partie 7 » semble être plutôt « 6.7 - Paiement, de la parti 6 ». Veuillez nous indiquer si cette dernière correspond au bon numéro d'article.

Réponse :

Concernant votre demande, il semble qu'il n'y ait pas de clause d'évaluation financière numérotée 4.1.2 dans le dossier d'appel d'offres. Il s'agit probablement d'un oubli ou d'une erreur typographique. Veuillez ne pas tenir compte de cette référence.

Concernant votre deuxième question, vous avez raison. Le numéro d'article correct pour la clause de paiement est bien 6.7 et non 7.6 comme indiqué initialement.

Q2:

It appears that clause 4.1.2, titled "Financial Evaluation," is not found in the tender document. Does it have another name or numbering? If so, could you please indicate the page of the clause?

The article "7.6 - Payment, in Part 7" seems to be rather "6.7 - Payment, in Part 6." Please confirm if this latter corresponds to the correct article number."

Answer:

Regarding your inquiry, it seems that there is no financial evaluation clause numbered 4.1.2 in the tender document. This was likely an oversight or a typographical error. Please disregard that reference.

Regarding your second question, you are correct. The correct article number for the payment clause is indeed 6.7, not 7.6 as initially stated.